

Crépis à la chaux

Autor(en): **Furlan, Vinicio**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **38 (1987)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mento alle esigenze attuali di quella costruzione che, dal 1381 ai nostri giorni, si è conservata con tutta la sua sedimentazione di interventi ai quali si aggiungerà il nostro.

Certamente sarà da tutti rilevato come gli esempi proposti sono localizzati nel Sopraceneri quasi che il resto del territorio non esistesse.

Si tratta di una scelta obbligata perchè la dendrocronologia fornisce sì dei dati ma anche propone problemi da risolvere; questa scienza non può fornire la risposta immediata a tutti i quesiti.

Nel Sottoceneri siamo infatti confrontati con il problema delle essenze vegetali utilizzate dall'uomo in rapporto diretto con la copertura vegetale: il castagno e la quercia sono i legnami che dominano nelle travature sottocenerine dove, persino in palazzi dell'importanza della Villa Turconi di Loverciano, si incontra anche il pioppo.

Il ritmo di crescita di queste essenze non è paragonabile a quello del larice o dei resinosi in genere e non disponiamo ancora delle indispensabili curve di referenza per poter sviluppare sistematicamente la conoscenza. Ci consola questo fatto: abbiamo già potuto constatare alcune regole che hanno guidato gli uomini nella scelta dei castagni da tagliare come legname d'opera e che raramente i castagni plurisecolari delle immagini di un «certo Ticino» sono tali.

Per concludere vorremmo ricordare che la travatura in larice della Collegiata di San Vittore in Muralto, motore di tutta l'operazione dendrocronologica ticinese, non è ancora datata; ne consegue che, alla luce dei dati attualmente disponibili, abbiamo qui conservato un complesso premillenario.

La dendrocronologia può dunque essere considerata come un prezioso ausiliario di chi è preposto alla tutela del nostro patrimonio storico culturale di cui molte facce possono così essere diversamente illuminate.

Fonte

della fotografia

2: Foto Schiefer, Lugano.

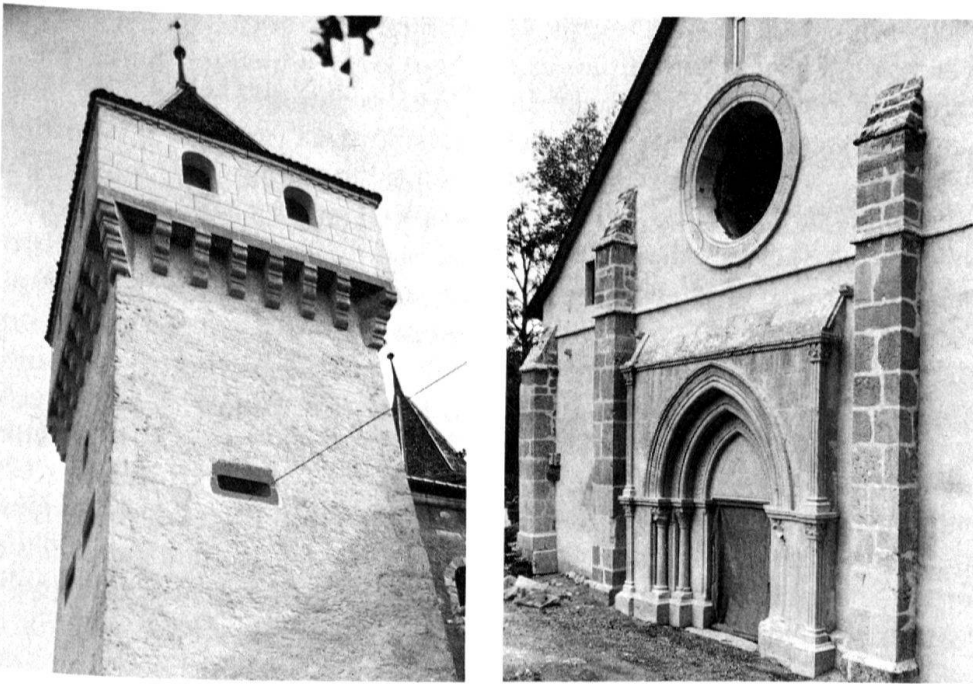
Indirizzo dell'autore

Prof. Pier Angelo Donati, Ufficio cantonale monumenti storici, 6500 Bellinzona

VINICIO FURLAN

Crépis à la chaux

Au-delà de son rôle de protection des maçonneries face aux intempéries, le crépi a en soi une valeur esthétique et historique étroitement liée à l'architecture et donc aux formes et aux modes de construction. La nature même des matériaux qui le composent et la technique de mise en œuvre contribuent à créer une image personnalisée du crépi. Structure, tonalité chromatique et présence d'un éventuel décor pictural peuvent en accroître considérablement la



1 Tour du Château de Nyon. Crépi à la chaux réalisé lors de la restauration de 1983.

2 Abbaye de Bonmont. Crépi à la chaux, lissé à la truelle, réalisé en 1984 et 1985 dans le cadre des travaux de restauration actuellement en cours.

valeur intrinsèque. Tout effort pour maintenir et conserver les vieux crépis n'est donc pas seulement un mérite mais un devoir. Toutefois, par sa fonction protectrice, le crépi constitue une sorte de «couche de sacrifice» soumise à de multiples sollicitations et donc vouée, tôt ou tard, à un processus naturel et irréversible d'usure et de dégradation. Le maintien de la fonction protectrice nécessite donc des travaux d'entretien, de restauration et, le cas échéant, la réfection complète. Divers facteurs (état de conservation et valeur intrinsèque du crépi, type d'architecture, contraintes financières, etc.) ont une incidence sur le choix de la méthode d'intervention qui, par ailleurs, doit donner des garanties suffisantes sur le plan technique (durabilité) et satisfaction du point de vue esthétique. Des interventions trop hâtives et l'utilisation de matériaux et techniques inadéquates peuvent conduire à des résultats catastrophiques ou à dénaturer l'architecture. Bien que la découverte des liants hydrauliques remonte au milieu du XVIII^e siècle, jusqu'à la fin du siècle dernier la quasi totalité des crépis a été réalisée avec des mortiers à base de chaux hydratée. Selon les régions, les époques et l'importance des édifices, à de tels mortiers ont souvent été ajoutés des matériaux à caractère pouzzolanique (trass, pouzzolane, tuileau, etc.), des substances de nature organique (fibres végétales et animales, sciure de bois, etc.) et des pigments divers. Des effets chromatiques ont été obtenus aussi simplement en jouant sur la couleur des sables naturels et de la chaux elle-même qui, en fonction des impuretés contenues dans le calcaire d'origine, peut avoir des tonalités diverses. Souvent les crépis ont été recouverts par des couches picturales elles-mêmes généralement à base de chaux. A partir du début de ce siècle, la diffusion rapide de l'usage des nouveaux liants, avec des connaissances insuffisantes sur leurs propriétés, a causé beaucoup de laideur et des dommages considérables, ce qui explique l'aversion, pas toujours justifiée, qui se manifeste encore de nos jours pour le ciment dans le milieu de la

conservation. En même temps, la technique du crépissage à la chaux a été peu à peu abandonnée et oubliée. La restauration ou la réfection des anciens crépis pose donc des problèmes puisque, d'une part, le maçon actuel a tendance à considérer la pratique du mortier à la chaux comme une technique démodée incompatible avec les méthodes de travail modernes, alors qu'en réalité il est animé par un sentiment de peur face à des procédés dont il a depuis longtemps perdu la maîtrise et craint les complications et les risques de dommages précoces; d'autre part, seulement les mortiers à la chaux, ou de chaux additionnée de quantités très modérées de liants hydrauliques, sont à même de satisfaire pleinement à toutes les exigences techniques (compatibilité des matériaux entre autres), et à l'éthique de la conservation. Dans ce contexte, les expériences pratiques effectuées depuis une dizaine d'années, sous l'impulsion des Services des Monuments Historiques, ont démontré que la réalisation d'un crépi à la chaux est envisageable sans crainte si les conditions suivantes sont réunies:

- présence d'avant-toits protégeant les façades fort exposées à la pluie
- suppression de toute remontée capillaire et des défauts de construction pouvant entraîner l'accumulation et la stagnation d'eau dans le crépi
- disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée connaissant la technologie du mortier à la chaux ou apte à l'assimiler
- garantie que les travaux auront lieu selon un rythme bien défini et dans la période préétablie, de manière à écarter tout risque de dégâts dus au gel avant carbonatation des mortiers.

La composition des mortiers (généralement 1 volume de chaux en pâte pour 2,5 à 3 volumes de sable) et le type de finition doivent être établis de cas en cas en fonction de l'architecture et après examen des éventuels fragments de l'ancien crépi. Après carbonatation, le crépi à la chaux présente des qualités remarquables: stabilité à l'eau, perméabilité élevée à la vapeur d'eau, faible sensibilité aux variations de l'humidité relative de l'air et grande déformabilité lui permettant de bien supporter les sollicitations d'origine thermique. La perméabilité relativement importante à l'eau de pluie est compensée par une capacité élevée de restitution, ce qui explique sa bonne tenue aux cycles de gel et dégel malgré sa faible résistance mécanique. Ces caractéristiques, témoignés par les exemples d'anciens crépis parvenus jusqu'à nos jours, allient au charme inégalé du crépi à la chaux la garantie d'une grande durabilité.

Bibliographie

FURLAN, VINICIO. Conception, mise en œuvre et défauts les plus courants des crépis traditionnels (Chantiers, N° 3/1977, p.3-17). – FURLAN, VINICIO; SIMOND, ROGER. Crépis à base de chaux pour bâtiments anciens (Chantiers, N° 10/1981, p.9-12). – FURLAN, VINICIO; KOHLER, NIKLAUS. Facteurs de risque à prendre en considération lors du choix d'un crépi. Ingénieurs et Architectes Suisses (Bulletin Technique de la Suisse romande), N° 14/84, p. 239-242.

Source des illustrations

1, 2: V.Furlan, Lausanne.

Adresse de l'auteur

Vinicio Furlan, professeur, chef du Laboratoire de Conservation de la Pierre de l'EPFL, 32, chemin de Bellerive, 1007 Lausanne